



PERFORMANCE LUBRICATION

INFORMATIONS SUR LE PRODUIT

GXS A5/B5 5W30

Lubrifiant 100 % synthétique pour véhicule léger

DESCRIPTION

Lubrifiant totalement synthétique basé sur des huiles de base de très haute qualité et soigneusement sélectionnées, spécialement conçu pour satisfaire aux exigences des spécifications ACEA A5/B5 et de la norme Ford WSS M2C 913-D.

Il se caractérise par sa capacité de lubrification améliorée et augmente l'économie de carburant (> 3%).

PRESTATIONS

NORMES :

ACEA A5 / B5

API SL

SPÉCIFICATIONS :

Ford WSS M2C 913-D (compatible avec A/B/C)

Jaguar – Land Rover JLR.03.5003

RN 0700

Fiat 9.55535-G1

La spécification Ford WSS M2C 913-D exige également au lubrifiant une plus grande résistance au cisaillement afin de garantir une viscosité stable tout au long de l'intervalle d'entretien. Cette propriété se trouve fondamentalement dans le contexte de développement lors de l'utilisation de biocarburants tels que le biodiesel. Garantit une protection maximale contre l'usure pour une utilisation avec biodiesel, voire de jusqu'à 7 % (Biodiesel - B7).

La spécification Ford 913D inclut une plus grande capacité dans le contrôle des déchets, déchets provenant de la combustion par rapport à la norme 913C. Grâce à ses propriétés dispersantes uniques, elle empêche la formation de boues noires et l'augmentation de la viscosité que provoquent les saletés. La résistance à des températures élevées et à l'oxydation sont assurées pendant tout le cycle de vie du lubrifiant et maintient le moteur protégé.

La norme Ford « 913-D » est totalement compatible et couvre toutes les normes antérieures 913-A, 913-B et 913-C, cette dernière correspond en équivalence à la norme « JLR.303.5003 » et couvre certaines motorisations essence et diesel de Jaguar et Land Rover.

Rev.07/24



www.globalracingoil.com

Compañía General de Lubricantes, S.A. se réserve le droit de modifier les caractéristiques générales qui apparaissent dans ce document, jusqu'à ce que le client passe sa commande, sous réserve de nos conditions générales de vente et de garantie.



INNOVATIVE SME
Votado en el año 1996-1997





PERFORMANCE LUBRICATION

INFORMATIONS SUR LE PRODUIT

La spécification Renault RN0700 exige aux lubrifiants qu'ils répondent à des conditions thermiques très sévères et compatibles avec les systèmes de post-traitement de Renault.

La norme Renault RN0700 s'applique spécialement dans tous les moteurs à essence atmosphériques (sauf Renault Sport) du groupe Renault (Renault, Dacia, Samsung).

La norme RN0700 s'applique surtout dans les modèles diesel de Renault équipés de moteurs 1.5L dCi sans filtre à particules (DPF) où la puissance serait inférieure à 100 CV et avec des intervalles d'entretien de 20.000 km ou 1 an.

La norme Fiat 9.55535-G1 exige d'un lubrifiant à base synthétique pour les moteurs à essence qu'il garantisse l'économie maximale de carburant avec un rendement de qualité maximale y compris dans les conditions de fonctionnement les plus dures.

Grâce à sa formule, il est idéal dans des conditions climatiques hostiles. Il préserve le système de post-traitement des émissions de gaz d'échappement et permet en outre une économie d'essence en comparaison avec un produit standard, garantissant ainsi une plus longue vie utile de l'automobile.

CONDITIONS D'UTILISATION

Intervalle d'entretien selon les préconisations de chaque fabricant et adapté à sa propre utilisation. Certains moteurs **ne peuvent pas** utiliser ce type de lubrifiants, avant de l'utiliser, consulter le manuel d'entretien du véhicule

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

VISCOSITÉ SAE :	5W-30	POINT DE CONGÉLATION :	-48 °C / -54,4 °F
VISCOSITÉ À 100 °C :	12 mm ² /s	POINT D'INFLAMMATION :	210 °C / 410 °F
VISCOSITÉ À 40 °C :	70 mm ² /s	CENDRES SULFATÉES :	1.32 % Masse
INDICE DE VISCOSITÉ :	170	TBN :	10,3 mg KOH/g

Rev. 07/24



www.globalracingoil.com

Compañía General de Lubricantes, S.A. se réserve le droit de modifier les caractéristiques générales qui apparaissent dans ce document, jusqu'à ce que le client passe sa commande, sous réserve de nos conditions générales de vente et de garantie.

